



UN LIBRARY

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE



DEC 21 1979

COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/34/798
20 décembre 1979

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Point 17 j) de l'ordre du jour

NOMINATIONS AUX SIEGLES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES
SUBSIDIAIRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Commission de la fonction publique internationale

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Ali Ben-Said KHAMIS (Algérie)

1. A sa 46ème séance plénière, le 25 octobre 1979, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire la question suivante au titre du point 17 de son ordre du jour :

"j) Commission de la fonction publique internationale

i) Nomination d'un membre de la Commission

ii) Désignation du Président de la Commission

et de la renvoyer à la Cinquième Commission.

2. Celle-ci a examiné cette question à sa 88ème séance, le 19 décembre. Elle était saisie d'une note du Secrétaire général (A/C.5/34/102) dans laquelle ce dernier informait l'Assemblée générale qu'en dépit de tous les efforts, il n'avait pas été possible de mener à bien en temps utile les consultations nécessaires, pour qu'il soit en mesure de lui présenter des recommandations en vue de la désignation du Président de la Commission de la fonction publique internationale.

3. Etant donné les circonstances, le Secrétaire général proposait que jusqu'à ce que l'Assemblée générale désigne un Président à sa trente-cinquième session, M. Gaston de Prat Gay (Argentine) soit nommé provisoirement membre de la Commission et exerce, à titre exceptionnel, les fonctions de Vice-Président par intérim à temps complet.

4. Les observations qui ont été formulées devant la Commission lors de l'examen de cette question sont consignées dans le compte rendu de la séance (A/C.5/34/SR.88). La Commission a fait sienne sans objection la proposition du Secrétaire général.

RECOMMANDATION DE LA CINQUIEME COMMISSION

5. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale :

a) De reporter à sa trente-cinquième session la désignation du Président de la Commission de la fonction publique internationale;

b) De nommer M. Gaston de Prat Gay, membre de la Commission jusqu'à ce qu'un Président soit nommé par l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session;

c) De décider que M. de Prat Gay exerce, à titre exceptionnel, les fonctions de Vice-Président par intérim à temps complet.
